

Sentiers de ski de fond

La piste de ski de fond a été inaugurée en décembre 2004. D'une longueur de 10 km, elle traverse différents peuplements forestiers qui caractérisent le piedmont appalachien, soient des cédrières, des érablières, et des sapinières. Elle est composée de 6 boucles dont les niveaux de difficulté varient de facile à intermédiaire. L'amateur de ski de fond y trouvera un dénivelé très intéressant avec de belles descentes sécuritaires. Cette piste est accessible par le rang de la Haute-Ville ou par la route Gaspard. (fig. 1), pour ceux qui veulent éviter la montée de la piste no 2.



Refuge en bordure du lac de la Haute-ville

Sentiers de randonnée pédestre et de raquettes

Trois sentiers de randonnée pédestre et de raquettes totalisant 12 km ont été aménagés en 2006 au sud de la piste de ski de fond. Ils sont accessibles par le rang du Bonnet. Ces sentiers offrent des points de vue magnifiques sur le fleuve et la plaine du Saint-Laurent. Ces sentiers mettent en valeur le potentiel de produits forestiers non ligneux issus de différents arbres et arbustes. De plus, des essais d'implantation de champignons en milieu naturel y sont effectués.



Panorama visible du sentier pédestre

Sentiers multifonctionnels

Depuis l'hiver 2019, deux nouveaux sentiers multifonctionnels (7 et 8) ont été ajoutés. Durant l'hiver, ces pistes ainsi que la 6 sont tapées et on peut y pratiquer le fat-bike, la marche et le ski de fond. On rajoute ainsi 6,5 km de plaisir diversifié. Ces sentiers sont accessibles par le stationnement du rang du Bonnet et ils sont bi-directionnels. On vous incite à la prudence pour les descentes de la 7 et de la 8 si vous êtes en ski ou en fat-bike.

Support financier

Les sentiers de randonnée de la municipalité de Sainte-Louise ont été réalisés grâce à l'appui financier du Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II). Biopterre et la Caisse Populaire de Sainte-Louise ont également apporté leur contribution au niveau de l'aménagement de la piste et de la construction du refuge.

Nous tenons aussi à remercier tous les propriétaires qui permettent aux randonneurs de circuler gratuitement sur leurs propriétés. Respectez l'environnement et vous contribuerez à la pérennité de la piste.

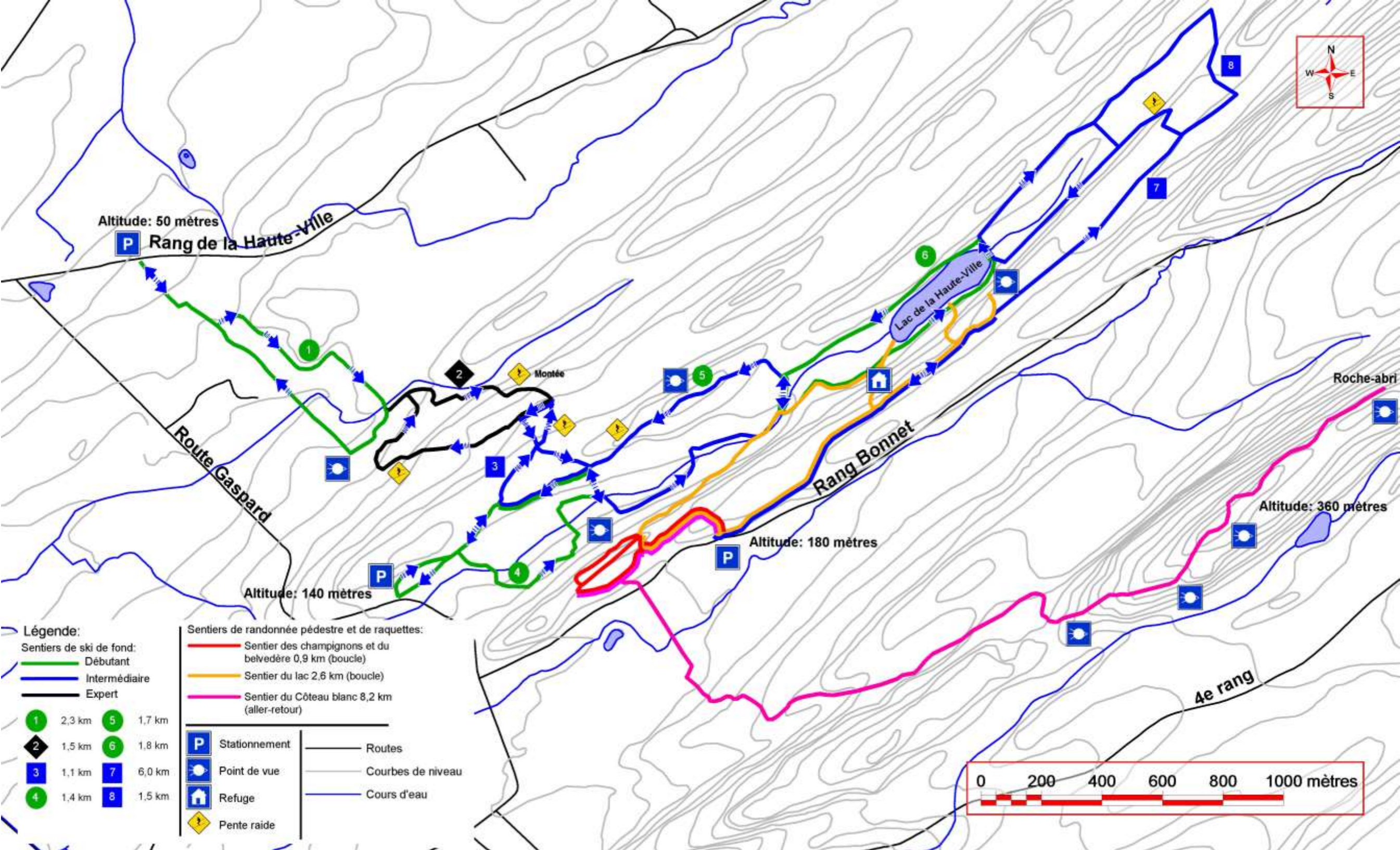
Sentiers de randonnée de la municipalité de Sainte-Louise



Janvier 2021

Pour informations ou commentaires :

info@saintelouise.qc.ca
www.saintelouise.qc.ca



Altitude: 50 mètres
P Rang de la Haute-Ville

Route Gaspard

Lac de la Haute-Ville

Rang Bonnet

Altitude: 180 mètres
P

Altitude: 360 mètres

4e rang

- Légende:**
- Sentiers de ski de fond:
- Débutant
 - Intermédiaire
 - Expert
- | | |
|--|--|
| 1 2,3 km | 5 1,7 km |
| 2 1,5 km | 6 1,8 km |
| 3 1,1 km | 7 6,0 km |
| 4 1,4 km | 8 1,5 km |

- Sentiers de randonnée pédestre et de raquettes:
- Sentier des champignons et du belvédère 0,9 km (boucle)
 - Sentier du lac 2,6 km (boucle)
 - Sentier du Côteau blanc 8,2 km (aller-retour)
- | | |
|------------------------|---------------------|
| P Stationnement | — Routes |
| Point de vue | — Courbes de niveau |
| Refuge | — Cours d'eau |
| Pente raide | |

